



Publicité mensongère par mail

Par **cindy37460**, le **09/04/2010** à **19:23**

Bonjour,rnj'envoi ce message en espérant avoir une réponse car je ne veux pas prendre d'avocat n'ayant pas beaucoup de revenu, si mon affaire ne vaut pas le coût de partir en justice. Voilà mon problèmeJ'ai reçu un mail comme quoi j'étais la gagnante d'un gain de 600.000 €. Tout paraissait en ordre j'ai donc répondu et fait les différentes démarches jusqu'à ce que je reçoive aujourd'hui un mail me demandant d'envoyer un montant de 235 € pour toucher mon gain. Chose que je n'ai pas faite. J'ai tout les papiers en ma possession avec des certifications signées.... Je voulais savoir si ça vaut le coût de les attaquer en justice et ainsi peut-être récupérer quelque chose. rnJ'attends votre réponse avec impatience

Par **Tisuisse**, le **09/04/2010** à **20:07**

Bonjour,rnrnIl ne faut jamais croire ce type de message car, là nous en avons la preuve, c'est une arnaque et c'est archi-connu. Si vous aviez envoyé les 235 € vous ne les auriez jamais revus et vous n'auriez rien touché des 600.000 € promis.rnIl est fort possible que le message vienne d'un pays d'Afrique Centrale. Ils ont l'habitude de procéder ainsi.rnrnVous pouvez toujours montrer votre e-mail à la police ou à la gendarmerie, les fonctionnaires le feront parvenir à la cellule spécialisée contre la criminalité par internet.

Par **cindy37460**, le **09/04/2010** à **21:37**

D'accord. Je vous remercie beaucoup.rnCordialement